



HAL
open science

**“ La rue ne peut pas avoir d’enfants ! ” Retour sur les
projets de réinsertion des enfants vivant dans la rue
(Burkina Faso)**

Muriel Champy

► **To cite this version:**

Muriel Champy. “ La rue ne peut pas avoir d’enfants ! ” Retour sur les projets de réinsertion des enfants vivant dans la rue (Burkina Faso). *Autrepart - Revue de sciences sociales au Sud*, 2015, N° 72 (4), pp.129-144. 10.3917/autr.072.0129 . hal-03933218

HAL Id: hal-03933218

<https://hal.science/hal-03933218>

Submitted on 10 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« La rue ne peut pas avoir d'enfants ! » Retour sur les projets de réinsertion des enfants vivant dans la rue (Burkina Faso)

*Muriel Champy**

Depuis près d'une trentaine d'années, de nombreux travailleurs sociaux et chercheurs en sciences sociales, sociologues principalement, mais aussi géographes, psychologues, anthropologues, se sont interrogés sur le phénomène des enfants vivant dans la rue [Aptekar, 1988 ; Dallape, 1990 ; Lucchini, 1993, 1996 ; Marguerat, Poitou, 1994 ; Hérault, Adesanmi, 1997 ; Tessier, 1998 ; Stöcklin, 2005 ; Morelle, 2007]. Pourtant, alors qu'ils font l'objet d'une couverture médiatique émue et d'un engouement caritatif soutenu, bien des enfants qui vivaient dans la rue hier y demeurent encore aujourd'hui. À Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, le travail de dizaines de structures publiques et privées œuvrant à la réinsertion de ces enfants de la rue se solde ainsi par des échecs fréquents, les enfants placés dans des structures d'hébergement ou rattachés en famille se retrouvant régulièrement dans la rue quelques mois, parfois même quelques jours plus tard. Au cours de mes années de recherches aux côtés de jeunes burkinabè vivant dans la rue, je constatai que nombre d'entre eux y restaient pendant des années sans que les actions des structures d'encadrement et de réinsertion ne parviennent à peser réellement sur leurs parcours. Sans nier les réussites de certaines actions de réinsertion, je pense qu'elles ont eu tendance à occulter le fait que la majorité des « bénéficiaires » potentiels, bien que fréquentant et connaissant ces structures, n'ont pas saisi les opportunités de réinsertion proposées. Ceci invite à examiner les représentations et les pratiques que les acteurs du développement mobilisent dans leur travail et, peut-être, à donner ainsi un nouveau souffle à certains discours désabusés et méfiants vis-à-vis d'enfants accusés de profiter du système sans vouloir renoncer à leur mode de vie marginal.

Je commencerai par revenir sur les différentes façons de définir la population des enfants de la rue, afin d'analyser la manière dont ces représentations divergentes façonnent des pratiques de développement multiformes. Je me demanderai ensuite de quelle façon la présence de ces institutions participe indirectement à la

* Doctorante en anthropologie affiliée au LESC, Paris Ouest-Nanterre-La défense/CNRS.

structuration du phénomène des « enfants de la rue » avant de proposer de les considérer plutôt comme de jeunes migrants en quête d'autonomie.

Jeux et enjeux de catégorisations

Des identités assignées

Les expressions « enfant des rues » ou « enfant de la rue », habituellement utilisées semblent définir cette population à travers deux caractéristiques : il s'agit d'enfants qui vivent dans l'espace public urbain. Ces expressions insistent sur l'environnement de vie immédiat, caractérisé par la précarité et la marginalité sociale du fait que l'espace public n'est pas conçu comme un espace de résidence approprié. Les enfants de la rue se trouvent alors intégrés à la catégorie des mineurs entretenant un lien régulier avec l'espace public, par le biais d'activités économiques telles que le commerce ambulancier, la mendicité et d'autres petits emplois du secteur informel urbain ou encore par une fréquentation active de réseaux de sociabilité structurés par la rue [Suremain, 2006]. Afin de différencier ces différents profils, le forum organisé par l'Unicef en 1985 à Grand Bassam en Côte d'Ivoire avait recommandé de distinguer au sein de la catégorie « enfant des rues », les « enfants de la rue », qui vivent et dorment dans la rue, des « enfants dans la rue » qui travaillent dans la rue mais ont un domicile où ils rentrent régulièrement. Enfin, le terme « enfants à la rue » a été retenu pour désigner les enfants qui fréquentent activement la rue sans pour autant y avoir élu domicile. Depuis quelques années cependant, l'expression « enfant de la rue » a été largement récusée. Les programmes d'aide au développement à destination de cette population préconisent désormais l'utilisation de termes jugés moins stigmatisants, mais plus imprécis, tels qu'« enfant en situation de grande vulnérabilité », « enfants en situation particulièrement difficile » ou simplement « OEV » (Orphelins et enfants vulnérables)¹. Par ces usages, les enfants de la rue se retrouvent désormais associés à la figure du mineur orphelin, du misérable, du déshérité, issu d'un environnement marqué par la pauvreté ou par une certaine anomie familiale et éducative. L'espace de la rue et les pratiques qui y sont associées se trouvent ainsi reléguées au second plan au profit d'une focalisation sur les origines sociofamiliales des individus. Malgré leurs sens largement divergents, ces différentes appellations cohabitent : l'expression « enfant de la rue » domine largement les pratiques quotidiennes bien que le discours institutionnel la récuse et préfère manipuler des catégories plus englobantes, comme celle des OEV.

À l'opposé de ces catégorisations qui se veulent descriptives, j'ai régulièrement entendu les Ouagalais désigner cette population par des termes injurieux renvoyant à leurs activités délinquantes, réelles ou supposées, « petits bandits », « délinquants », « voleurs », « *drogueurs* », ou à des jugements moraux, « fainéants »,

1. De nombreuses structures préconisent par l'exemple l'usage du néologisme « enfant en situation de rue », qui permettrait de ne pas enfermer l'enfant dans sa situation actuelle et de favoriser les projections de réinsertion [AFD, Samusocial international, 2011, p. 14].

« enfants têtus », « mal élevés ». Ces termes traduisent une accusation latente vis-à-vis d'enfants qui auraient refusé l'autorité parentale et auraient préféré l'argent facile du vol et de la mendicité plutôt que de se confronter à l'apprentissage du labeur et du respect.

« *Bakoroman* », une identité revendiquée ?

Au Burkina Faso, les jeunes en question récusent l'appellation « enfant de la rue », qui résonne à leurs oreilles comme une accusation doublée d'un mensonge : « Est-ce que la rue peut avoir des enfants comme ça ? », « Ne suis-je pas né dans un hôpital ? » s'offusquent-ils régulièrement. S'il faut vraiment choisir un nom pour s'auto-désigner, ils préfèrent le terme *bakoroman*, qui a ensuite été repris par certaines institutions souhaitant développer une approche plus sensible à leurs expériences vécues, comme le Samusocial international². En tenant compte de leur langage, de leurs codes et de leurs pratiques, cette dénomination est censée ouvrir la voie à une reconnaissance des dynamiques culturelles propres à l'univers de la rue. De fait, quand l'expression « enfant de la rue » traduit simplement une situation de relégation sociale et spatiale, *bakoroman* renvoie au paradigme de l'enfant-acteur [James, Prout, 1997], qui ne se voit pas simplement attribuer des identités, mais s'approprie son image et retourne le stigmate de l'enfant marginal en revendication d'une sous-culture de la jeunesse urbaine. Lorsque je les interrogeai sur les origines de ce terme, aucun de mes interlocuteurs ne fut capable de satisfaire ma curiosité. Sans distinguer étymologie et sens, ils se satisfaisaient de la certitude que « cela veut dire une personne qui dort dans la rue », c'est-à-dire une personne qui vit « *en bakoro* ». Face à ce mutisme, et bien qu'affirmant vouloir leur rendre la parole en adoptant leurs usages linguistiques –, sociologues, psychologues, artistes et travailleurs sociaux n'ont pas résisté à la tentation de faire parler le terme.

Dans une étude commandée par le Samusocial international [Garcia Sanchez, Le Méner, Yaro, 2009, p. 23], les auteurs proposent une double origine à ce terme. En mooré, *bacorogo* signifierait l'extérieur, la brousse, tandis qu'en dioula *bakoro* traduirait l'idée du « départ en aventure »³. À partir d'un projet photographique participatif mené avec les enfants de la rue de Ouagadougou, le photographe belge V. Meessen [2003, p. 122] retient une image plus poétique en associant le *bakoroman* au *bakaro*⁴, terme mossi⁵ qui désigne l'outarde. S'appuyant sur le dictionnaire des symboles, il affirme que cet oiseau occupe une place très riche dans

2. Le Samusocial a été créé à Paris en 1993 par le docteur X. Emmanuelli afin de venir en aide aux personnes en grande exclusion dans les villes, notamment à travers la pratique des « maraudes » consistant à aller à la rencontre de ces personnes sur leur lieu de vie. Cette action a été prolongée dès 1998 à d'autres villes du monde par le Samusocial international.

3. Je n'ai jamais pu confirmer l'existence de ces expressions.

4. D'après le dictionnaire orthographique du mooré [Nikiema, Kinda, 1997, p. 66], le véritable terme serait *bakaorgo* ou *bakargo*. Il s'agit de l'espèce *eudopotis senegalensis*, un type d'échassier mesurant environ 60 cm de longueur.

5. Le mooré, la langue du peuple mossi (*Moose*), est la principale langue véhiculaire à Ouagadougou.

l'imaginaire symbolique mossi. Du fait qu'il ne vole pas, « il signifie, dans la sagesse populaire, l'enfant qui ne s'écarte pas du giron de sa mère, qui ne devient jamais majeur, ni même adulte. » [Chevalier, 1974, p. 346] V. Meessen poursuit en affirmant « [...] par le simple ajout du suffixe anglais *man* à *bakoro*, les enfants des rues s'intronisent hommes, donc adultes. En quittant la famille, en rompant avec la mère, ils font mentir la sagesse populaire et contestent la tradition. Devenus hommes-oiseau, ils sont désormais des êtres intermédiaires se situant au carrefour de deux mondes, celui du réel et de l'imaginaire. Mutant, l'homme-outarde serait une figure de l'entre-deux, difficile à appréhender, au propre comme au figuré. » [2003, p. 132] Si l'auteur concède que cette image résulte peut-être d'une construction, il avoue être « tenté » par cette hypothèse qui stimule son imagination⁶. Cependant, l'utilisation de ce même terme en Côte d'Ivoire [de Latour, 2001, p. 152 ; Salmont-Marchat, 2004] semble indiquer que son origine devrait plutôt y être recherchée, la plupart des termes employés par les *bakoroman* du Burkina Faso étant en fait, souvent sans qu'ils le sachent, des emprunts à l'argot urbain ivoirien, le *nouchi*⁷. La linguiste S. Lafage répertorie ce terme dans son lexique du Français de Côte d'Ivoire [2002, p. 77]. Il s'agirait selon elle de la combinaison des termes dioula *wa*, le foyer, du *nouchi kro*⁸, dormir, pioncer, et de l'anglais *man*⁹, l'homme. S. Ganou, un éducateur travaillant auprès des enfants de la rue de Ouagadougou et sociologue de formation, considère quant à lui que les *bakoroman* sont « ceux qui dorment (*kro*) au bord de la *mer* (*ba*) », dans les ports et les recoins abandonnés des grandes villes portuaires de Côte d'Ivoire. Enfin, le linguiste ivoirien J. Kouadio, que j'interrogeai à ce sujet, proposait plutôt l'étymologie *gba* (hangar) et *kro* (sous), c'est-à-dire « celui qui est sous le hangar »¹⁰, tout en rappelant que ces différentes étymologies restent des hypothèses et que les individus en question, bien que connaissant très bien le sens du terme, sont généralement incapables d'en expliquer la création.

Malgré la multiplication des discours scientifiques à propos des *bakoroman*, cette exploration étymologique ne nous avance guère sur son interprétation. Au vu des dynamiques de circulation culturelles dans la sous-région, l'origine

6. Bien qu'en plusieurs années de terrain, aucun *bakoroman* ne m'ait jamais proposé cette explication, V. Meessen appuie son hypothèse sur le témoignage d'un ancien jeune de la rue devenu pair-éducateur au sein d'un programme de développement [2003, p. 258]. Si cette explication me semble erronée, il est intéressant de constater qu'elle a pu nourrir en retour l'imaginaire de certains *bakoroman* qui, sans nécessairement l'associer à l'outarde, utilisent régulièrement cette version « mossi » (*bakaorgo*) du terme *bakoro*.

7. S. Lafage situe l'apparition du *nouchi* ivoirien au milieu des années 1980. Issu de la culture délinquante, ce langage a progressivement été adopté par une grande partie de la jeunesse urbaine ivoirienne au point de devenir une « langue véhiculaire spécifiquement ivoirienne », « que les jeunes eux-mêmes nomment le « français des rues » ce qui a le mérite de délimiter l'espace dans lequel la variété est parlée » [2002, p. LV-LVII].

8. Terme également utilisé par les *bakoroman* de Ouagadougou.

9. Katja Ploog [2001, p. 56] affirmait l'inverse, *bakroman* serait issu de *wa* : dormir, *kro* : le foyer et *man* : l'homme et signifierait littéralement « celui qui dort hors du foyer ». Suzanne Lafage s'est probablement appuyée sur cet article pour établir son dictionnaire, mais, connaissant *kro* : dormir, elle a choisi d'en intervertir les termes. Cependant le terme *wa* : le foyer ne semble pas avéré et rien ne permettrait par ailleurs d'expliquer comment l'on serait passé de *wa* à *ba*.

10. Les *bakroman* (ou *bakoroman* dans la prononciation burkinabè) dorment fréquemment sous les hangars des marchés et les auvents des boutiques.

ivoirienne du terme paraît à la fois plus probable et plus fidèle aux référents culturels des *bakoroman* que ne l'est l'image, certes séduisante, de l'outarde, qui renvoie à l'univers de la coutume locale mossi et du village. L'association à la langue *nouchi* ivoirienne rappelle l'inscription des *bakoroman* dans une culture urbaine délinquante et métissée, combinant en un terme trois, voire quatre langues (le mandingue, le *nouchi*, une variation du français, et l'anglais), et dont le caractère fondamentalement international se prolonge dans son exportation au Burkina Faso. Comme le *nouchi* dont il est issu, le terme *bakoroman* participe d'une volonté cryptique, à la fois signe de reconnaissance et d'identification à un groupe mais aussi d'une utilisation ludique et créative du langage, souvent spontanément revendiquée par les *bakoroman* lorsque je les questionnai sur ce terme.

Des flottements dans la définition du public cible

Chacune des définitions contribue, en amont de la réponse apportée par les institutions, au façonnement d'une population cible particulière. Les prostituées mineures, marginalisées par leurs parcours et leurs pratiques mais relativement intégrées à l'univers nocturne de la rue appartiennent-elles à la catégorie du *bakoro* ? Les *bakoroman* majeurs qui partagent le quotidien des *bakoroman* mineurs peuvent-ils être considérés comme des enfants de la rue ? Les élèves de l'école coranique¹¹, envoyés par leur maître mendier leur pitance dans les rues de la ville, et dont l'apparence ne les distingue pas des *bakoroman* s'adonnant à la mendicité sont-ils des enfants de la rue ? Les *bakoroman* dont la famille vit dans le quartier où ils dorment en *bakoro* ou ceux qui ont loué une petite maisonnette dans les quartiers périphériques, mais n'y dorment que très rarement, doivent-ils être pris en charge au même titre que ceux qui n'ont aucun toit pour dormir ? De façon explicite ou implicite, chaque structure a tranché différemment.

L'offre institutionnelle accessible aux *bakoroman* ouagalais recouvre principalement deux types d'actions. D'une part les centres d'accueil de jour, qui permettent généralement aux enfants de se doucher, de laver leurs vêtements, de se soigner et de participer à des activités d'éveil ; d'autre part, les centres d'hébergement, qui se répartissent entre ceux qui pratiquent l'hébergement d'urgence le temps de l'élaboration d'un projet de réinsertion, et ceux qui, tels des orphelinats, hébergent l'enfant tout en lui proposant l'apprentissage d'un métier manuel, voire la reprise de sa scolarité s'il n'est pas trop âgé. La façon dont chacune de ces structures définit son public cible laisse apparaître plusieurs séries d'hésitations : garçons/filles, *bakoroman*/enfants défavorisés, majeurs/mineurs. Si la question du genre correspond généralement à un choix individuel assumé par chaque structure¹², j'ai constaté un jeu officieux permis par l'imprécision du terme « enfants

11. Parmi les familles musulmanes, l'enseignement coranique est régulièrement privilégié à l'école dite française. Ces élèves, appelés *talibés* en français, sont souvent envoyés dans la rue pour mendier leurs repas ainsi que quelques pièces qu'ils devront rapporter à leur maître afin de contribuer à leur prise en charge.

12. J'ai choisi d'appréhender les prostituées comme un groupe distinct des *bakoroman*, car elles dorment généralement dans de petites chambres de location, aussi misérables soient-elles, et fréquentent des

en situation de vulnérabilité » dans la tendance de certaines structures à affirmer travailler avec les enfants de la rue, dont la condition draine davantage de subventions, mais œuvrer principalement auprès d'enfants issus de familles dans le besoin, le travail avec ces derniers étant généralement beaucoup plus aisé et efficace qu'avec les *bakoroman*.

La question de l'âge s'avère plus épineuse encore. Au nom de la plus grande vulnérabilité de l'enfant, l'ensemble des associations présente les mineurs comme prioritaires. Mais en plus d'une impossibilité pratique à connaître l'âge réel des intéressés, les relations individuelles nouées avec les *bakoroman* démentent cette discrimination stricte, notamment lorsque les enfants d'hier demeurent dans la rue une fois adultes, faisant osciller les travailleurs sociaux entre la condamnation du délinquant impénitent et le malaise provoqué par le constat d'échec de leur travail de réinsertion. Conscientes des limites d'une définition qui réduirait leur public cible aux individus mineurs, certaines associations ouagalaises mobilisent désormais la catégorie « aînés de la rue »¹³, qui désigne les jeunes adultes vivant aux côtés des enfants de la rue. La plupart des travailleurs sociaux tendent à condamner ces aînés de la rue, chez qui la délinquance serait un choix, mais dont l'influence néfaste sur les enfants de la rue, qu'ils brutalisent et initient aux pratiques délicieuses, contraindrait les structures à s'assurer de leur coopération. Les aînés auraient une certaine capacité d'action et de décision, celle de rester dans la rue et d'y développer des stratégies de survie passant notamment par l'exploitation de leurs cadets, alors que les enfants, à la merci de ces adultes manipulateurs et violents, seraient la proie de la brutalité de leur environnement¹⁴. D'une main, les associations viennent donc en aide à des individus qu'elles pointent du doigt de l'autre. Un paradoxe qui ne facilite certainement pas le processus de réinsertion.

Des définitions divergentes de l'enfance

Ces hésitations sur les limites de l'enfance se traduisent aussi par d'importantes variations dans la définition calendaire de ce qu'est un enfant, les âges retenus pouvant varier entre 13, 15, 16, 18 ou même 22, voire 30 ans, mais aussi fluctuer selon la tolérance que chaque structure s'autorise vis-à-vis des cas exceptionnels. Au Burkina Faso, les actions à destination des enfants de la rue sont presque exclusivement financées, voire définies, par les pays occidentaux. Conçus en Europe mais généralement confiés à des Burkinabè au nom du respect des pratiques locales et de l'emploi, les projets de développement se situent au croisement de définitions parfois contradictoires de l'enfance.

réseaux de sociabilité largement distincts. Selon moi, au même titre que toutes les autres catégories de personnes qui, d'une manière ou d'une autre, fréquentent activement la rue, enfants du quartier, commerçants ambulants, passants, voleurs, mendiants, dealers, proxénètes, les prostituées croisent les réseaux de *bakoroman* sans s'y agréger.

13. Ces individus sont souvent appelés « jeunes de la rue » [Morelle, 2007 ; Drame, 2010].

14. Voir notamment, Wangre et Maïga [2008, p. 120].

Dans la lignée des travaux de P. Ariès [1960], de nombreux auteurs ont souligné le caractère historiquement construit des représentations associées à l'enfance, en montrant notamment comment à la Renaissance le statut de l'enfant devint progressivement associé en Occident à la fragilité de l'innocence originelle. Tout au long du xx^e siècle, diverses lois s'attachèrent à protéger spécifiquement les droits des enfants, culminant dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), votée en 1989, puis ratifiée presque unanimement par la communauté internationale. La législation sur les droits des enfants a contribué à un nouveau glissement du terme « enfance » qui, plutôt que de caractériser un stade de développement biologique et intellectuel, correspond désormais largement à un certain âge calendaire, généralement fixé à 18 ans [Champy, à paraître]. Ainsi, le cadre législatif a-t-il progressivement englobé la polysémie des représentations associées à l'enfance jusqu'à ce que, d'un point de vue institutionnel, minorité d'âge et enfance deviennent largement synonymes. Au Burkina Faso en revanche, l'usage du terme enfant (*biiga*, pl. *kamba* en mooré) distingue peu le rapport de filiation, être le fils de, et l'âge de la vie correspondant à une certaine minorité sociale¹⁵. Dans une société où les statuts sont structurés par la hiérarchie de l'aînesse plutôt que par l'âge, et alors que la déclaration à l'état civil est loin d'être rigoureusement appliquée, un individu est un enfant par rapport à quelqu'un avant d'être un enfant en soi.

À ces variations historiques et culturelles, s'ajoutent des variations contextuelles selon le sexe, ou encore selon le champ social considéré. Au Burkina Faso, les individus obtiennent par exemple le droit de vote à 18 ans, mais n'acquièrent le droit de disposer librement de leurs biens qu'à 20 ans révolus. L'âge matrimonial des hommes est fixé à 20 ans révolus et celui des femmes à 18 ans, mais des dérogations permettent de l'abaisser à 18 ans pour les hommes et à 15 ans pour les femmes. Enfin, dans le domaine de la justice, les individus ne sont responsables pénalement qu'à partir de 13 ans et bénéficient jusqu'à l'âge de 18 ans d'une juridiction séparée ainsi que d'un bâtiment réservé aux mineurs, bien que des circonstances aggravantes puissent les faire basculer dans la catégorie adulte dès l'âge de 16 ans. Malgré une tentative de naturalisation de la condition enfantine par la voie législative, ces adaptations juridiques en fonction des circonstances, que l'on retrouve partout dans le monde et même au sein du texte de la CIDE, rappellent la persistance d'une pluralité de normes et de représentations associées à l'enfance.

Une stabilisation dans le *bakoro*

Loin d'être de vaines questions de définition, ces hésitations quant au terme à privilégier comme du sens à lui donner ont des conséquences concrètes et décisives sur la façon de répondre au problème posé par ces jeunes de la rue. Lorsque

15. Cette confusion explique la véhémence avec laquelle les *bakoroman* rejettent la dénomination « enfant de la rue », qui impliquerait selon eux que la rue les a enfantés.

les enfants sont appréhendés comme des victimes (OEV), l'urgence sociale impose une action immédiate, unilatérale si nécessaire, visant à les retirer d'un environnement dangereux et inadapté (la rue). Au contraire, le paradigme de l'enfant-acteur, *bakoroman*, recommande aux travailleurs sociaux de s'adapter aux projets personnels des enfants, en s'appuyant éventuellement sur leurs compétences acquises dans la rue. Enfin, le discours stigmatisant l'enfant responsable de son destin (délinquant) prône des stratégies de redressement et de sanction qui se traduisent par des rafles policières et des gardes à vue répétées, mais aussi par une politique d'enfermement, notamment à la Maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou (MACO), ou encore par la fréquence des lynchages collectifs de délinquants par la population civile. La façon de nommer, donc de classer les individus au sein d'une réalité sociale, a des conséquences concrètes à la fois sur les causes prêtées au phénomène, sur les réponses qui y sont apportées, mais aussi sur les individus que ces discours et ces actions mettent en relation.

Le rôle des centres dans la structuration des réseaux de la rue

Dans la structuration des réseaux d'interconnaissance des *bakoroman*, les « centres »¹⁶ qui les accueillent jouent un rôle non négligeable. Ils constituent des lieux calmes et sécurisés où des *bakoroman* fréquentant des quartiers parfois éloignés peuvent se retrouver entre eux en toute quiétude. Je dispose de nombreux témoignages de *bakoroman* qui lient leur entrée dans le monde du *bakoro* au jour où ils ont rencontré en ces lieux des individus dont ils ont appris que l'on pouvait se stabiliser dans la rue. Ces témoignages laissent penser qu'auparavant, alors qu'ils dormaient déjà dans la rue, ils ne se considéraient pas encore comme des enfants de la rue, et encore moins comme des *bakoroman*, un terme dont ils ne connaissaient pas encore l'existence. Ce n'est qu'en prenant conscience de l'existence d'un mode de vie pérenne s'appuyant sur la rue et largement marqué par la délinquance, qu'ils sont entrés dans cette catégorie. On peut en conclure que tout enfant qui dort dans la rue n'est donc pas un *bakoroman* : seuls le sont les enfants qui endossent le stigmate de la marginalité, cette revendication pouvant mener à jouer le jeu de la délinquance qui leur est, de toute façon, reprochée.

Nombre d'enfants et de jeunes adultes fréquentent la rue pendant quelques jours, semaines, mois, parfois même pendant plusieurs années, sans jamais s'associer au monde du *bakoro* dont ils finissent généralement par découvrir l'existence tout en tenant volontairement à s'en écarter. La nuit, ces individus isolés peuvent dormir dans des recoins sombres de l'espace public, sur un étal de marché, dans la cour d'une école, un chantier de construction ou une gare, sur les bancs d'un restaurant de rue ou dans un cinéma vidé de ses clients¹⁷. Le jour, ils trouvent

16. Selon l'usage local, ce terme désigne l'ensemble des organisations caritatives œuvrant auprès des *bakoroman*, qu'il s'agisse d'institutions publiques, d'ONG ou d'associations.

17. Les propriétaires et gardiens accueillent parfois de bon gré ces occupants qui servent alors gracieusement de vigiles supplémentaires. Même s'ils s'adonnent au vol par ailleurs, les propriétaires savent que leurs « pensionnaires » veilleront à protéger leur lieu de couchage de personnes mal intentionnées.

habituellement à s'employer sur les marchés ou dans les gares routières, en aidant des commerçants ou en faisant de petits travaux pour les habitants du quartier. Il est beaucoup plus difficile de rencontrer ces jeunes car ils ne souhaitent généralement pas être associés aux *bakoroman*. Alors que les commissions et petits travaux qu'ils effectuent dépendent étroitement de la confiance que les habitants du quartier leur accordent, être vu en compagnie des *bakoroman*, ou de personnes travaillant habituellement avec ce public, accusés d'être de petits voleurs et des consommateurs de stupéfiants rétifs à l'autorité des adultes, reviendrait à endosser l'habit de l'enfant marginal et risquer de s'exclure de certains réseaux d'emploi. À Ouagadougou, dans un état de pauvreté largement partagé et alors que l'espace public constitue le principal lieu des rencontres, il est possible de dissimuler l'absence de domicile réel. Parallèlement, la sociabilité reste localement très développée, notamment dans les quartiers populaires, remettant en question l'idée qu'anonymat urbain et interconnaissance seraient incompatibles. L'absence de domicile et la pauvreté ne provoquent pas nécessairement la marginalisation, tant que l'individu parvient à conserver un réseau dense de relations dans le quartier et qu'il sait se conformer aux normes admises de sociabilité.

Ainsi, le fourmillement de l'espace public, où se rencontrent toutes les conditions et tous les âges, rend impossible l'identification stricte d'un *bakoroman* tant que celui-ci ne partage pas les espaces justement fréquentés exclusivement par les *bakoroman*. Tout d'abord, il s'agit des lieux de couchage qu'ils occupent de façon régulière et qui, pour des questions de sécurité et de commodité, sont généralement éclairés et situés à proximité de lieux de passage. Malgré leur visibilité, ces sites deviennent souvent rapidement des espaces de consommation publique de stupéfiants (en particulier de colle), en raison de l'omniprésence de cette pratique parmi les *bakoroman*. Ils constituent ainsi le socle des stigmatisations à venir. D'autre part, les centres qui accueillent les enfants de la rue, souvent appelés « centres de petits bandits » par les Burkinabè, contribuent à construire le statut marginal de ces enfants, d'autant plus que la fréquentation quotidienne de ces espaces et la participation à des activités communes renforcent les liens d'entraide et d'amitié, jusqu'à créer une véritable communauté du *bakoro*¹⁸.

La légitimité de la marginalité

Bien que cette idée n'ait jamais été explicitement formulée par les *bakoroman*, nous pouvons émettre l'hypothèse que la présence d'associations dont l'objectif est de venir en aide aux « enfants de la rue » offre une forme de reconnaissance à leurs souffrances passées et présentes et qu'elle légitime donc indirectement la trajectoire qui les a menés à adopter ce mode de vie marginal. L'existence de ces organisations fait de la présence d'enfants vivant dans la rue non pas un problème

18. Les « maraudes » visant à rencontrer les *bakoroman* sur leurs lieux de vie contribuent sans doute aussi à fixer les individus désireux de renforcer leurs liens avec les associations. Cette stabilisation, indispensable au suivi et au processus de réinsertion, conforte en même temps leur identification marginale au niveau local.

individuel lié au parcours de l'intéressé mais bien une question structurelle et d'ordre public qu'il revient aux institutions de résoudre. Le fait que ces centres soient généralement financés par des pays occidentaux et fréquentés par des volontaires internationaux, mais aussi l'intérêt que peuvent leur porter des anthropologues français comme moi-même, peut leur laisser penser qu'ils constituent un problème d'impact planétaire, justifiant le déploiement de moyens humains et financiers importants. C'est en partie cette contradiction entre l'importance des moyens déployés et l'échec fréquent des actions de réinsertion qui explique la véhémence des critiques des *bakoroman* à l'encontre des associations qu'ils accusent d'arrivisme. J'ai souvent entendu l'idée que les centres les exploitent, que s'ils quittaient la rue les travailleurs sociaux se retrouveraient au chômage, et que les institutions n'auraient donc aucun intérêt à régler le problème des enfants de la rue. Divers témoignages amers évoquent notamment le fait qu'ils ont vu les éducateurs commencer à pied ou à vélo puis circuler avec des scooters toujours plus chers avant d'acheter des 4x4 et de se rendre en avion à des séminaires en France, tandis qu'eux dorment toujours dans la rue. Il est vrai que le secteur de l'emploi salarié reste peu développé au Burkina et que le travail dans une association, bien que n'offrant pas nécessairement des salaires élevés, garantit une certaine sécurité d'emploi et un accès aux revenus de l'« extraversion » [Bayart, 1999] par l'insertion dans des réseaux connectés à l'Occident, d'autant plus importants que l'aide au développement constitue un levier primordial dans l'afflux de biens et de richesses au Burkina Faso. Bien que reposant sur le postulat erroné que les enfants de la rue seraient les seuls bénéficiaires possibles de l'aide au développement, ces accusations sont omniprésentes dans les relations que les *bakoroman* entretiennent avec les associations et expliquent en partie certaines rancoeurs mutuelles.

Certains *bakoroman* semblent ainsi considérer les services fournis par les associations comme un dû¹⁹. Ils pratiquent notamment ce que V. Meessen appelle le « shopping institutionnel » [2003, p. 125], une forme de consommation des services proposés par les associations en fonction d'avantages immédiats, autrement dit par une pratique de détournement des programmes visant à la réinsertion. Certains jeunes entretiennent en effet une relation avant tout utilitaire aux associations : en fonction des spécialités et du degré d'indulgence propres à chaque structure, ils pourront fréquenter un centre pour avoir un repas chaud à midi, un autre en cas de maladie et aller dans un troisième s'ils souhaitent s'abriter le temps de la saison des pluies. Certains jeunes instrumentalisent également l'aspiration des associations à les réinsérer en affirmant vouloir rentrer définitivement dans leur famille quand ils souhaitent simplement leur rendre visite. Les *bakoroman* racontent cette anecdote, qui tient peut-être en partie de la fable, concernant un enfant que j'ai bien connu et qui aurait bénéficié d'un « renouement familial ».

19. J'ai ainsi eu connaissance d'incidents au cours desquels des *bakoroman* avaient attaqué des associations afin d'en dérober les biens, en se justifiant de manière plus ou moins explicite par la rétention par « les centres » de subventions qui leur reviendraient de droit.

Après l'avoir raccompagné, les travailleurs sociaux firent quelques visites en province et, lorsqu'ils revinrent à Ouagadougou, la première personne qu'ils auraient croisée à l'entrée de la ville aurait été ce même enfant, tous sourires, qui leur faisait de grands signes de la main. Je me souviens également d'un jeune de Koudougou, une ville de province située à une centaine de kilomètres de la capitale, qui avait refusé d'accompagner ses camarades alors qu'ils s'apprétaient à rejoindre leur ville d'origine à pied afin de rendre visite à leurs familles. Il s'était moqué d'eux en disant que maintenant qu'il avait goûté au plaisir d'être raccompagné en voiture par les associations, ils ne le verraient plus jamais souffrir le long des routes dans la chaleur et la poussière. Il laissa donc ses amis partir sans lui et passa des mois à tenter sans succès de convaincre différentes associations de le raccompagner, s'enfonçant toujours plus profondément dans le *bakoro*.

Car c'est justement là que réside le problème : les associations ont conscience de l'instrumentalisation dont elles font l'objet et sont devenues extrêmement méfiantes vis-à-vis des projets de réinsertion formulés par les *bakoroman*²⁰. Ces précautions se traduisent notamment par de longues périodes d'observation durant lesquelles l'enfant est censé prouver la sincérité de son désir de changement. Pourtant, la précarité des conditions de survie dans la rue ainsi que la fréquentation d'un milieu d'interconnaissances marqué par la consommation de drogues et le vol, prolongent parfois indéfiniment la phase d'observation jusqu'à l'oubli du projet initial. La lenteur des actions peut alors provoquer une forme de stabilisation indirecte dans le *bakoro*. En effet, alors qu'ils fréquentent régulièrement les associations afin de démontrer leur degré d'engagement, ces individus s'inscrivent toujours plus profondément dans leur identité de *bakoroman*. Ils risquent alors également d'abandonner les entreprises de réinsertion menées de leur propre initiative, notamment par la recherche d'un emploi rémunéré ou par un retour autonome en famille, en ne misant plus que sur le prestige que représente pour un jeune fugueur le fait de revenir en compagnie d'une institution, qui plus est s'il s'agit de « Blancs » (Occidentaux). Occupant souvent une position déjà délicate, voire marginalisée dans leur famille, leur fugue a encore fragilisé les liens avec leur entourage, rendant leur retour toujours plus délicat. Ils ont pu ainsi être séduits par le discours transmis, par exemple, lors de la projection d'un film présentant les activités de réinsertion d'une structure à l'occasion de la visite de la ministre de l'Action sociale et de la solidarité nationale, à laquelle furent également invités des *bakoroman* et des enfants du quartier. On y voyait notamment un « enfant de la rue » sortir d'un 4x4 rutilant afin de retrouver sa famille au village et décharger son VTT neuf sous le regard attentif de dizaines d'enfants qui s'amassaient pour admirer la scène. Le film présentait ensuite différents projets de réinsertion professionnelle avant de conclure que, par son travail, cette association parvenait à

20. Selon le principe de l'« urgence sociale », c'est-à-dire selon l'idée juste que l'enfant est en danger immédiat dans la rue, le Samusocial international raccompagnait au départ tout enfant qui faisait la demande d'un renouement familial. Mais face au fort taux d'échec, les éducateurs se laissent aujourd'hui davantage de temps, afin de mieux connaître l'enfant et sa famille avant de pratiquer le retour [entretien avec A. Pêcheur, alors directrice, et B. Kiebré, responsable sociale, le 25 mai 2012].

« faire de la rue un tremplin pour un meilleur futur ». Certains *bakoroman* m'ont même affirmé avoir décidé de tenter leur chance dans la rue après avoir entendu qu'il existait en ville « des centres où les Blancs aident les enfants » en leur donnant de la nourriture et du travail. Au regard des difficultés économiques et familiales que leurs biographies laissent apparaître, cette explication est certainement en partie une reconstruction *a posteriori*. Elle risque également d'occulter le désir réel de prise d'autonomie qui a animé la plupart de ces jeunes. Cependant, le fait que l'organisation quotidienne de leurs journées, mais aussi l'essentiel des projets de réinsertion qu'ils formulent, se structure à partir de leur expérience dans les associations, indique avec force leur rôle incontournable dans la construction de l'expérience du *bakoro*.

À défaut de toujours parvenir à articuler assistance et réinsertion, les travailleurs sociaux contribuent à améliorer le quotidien dans la rue. La possibilité de se laver et de porter des vêtements propres, de se soigner, d'obtenir des aides ponctuelles en nourriture ou en biens matériels, le fait d'avoir un référent institutionnel qui les aide à se défendre lorsqu'ils se font arrêter, d'avoir accès à un lieu où ils peuvent s'amuser sans crainte d'être rackettés et se reposer sans être dépouillés par leurs camarades, mais surtout avoir un lieu où ils reçoivent un peu d'attention et de tendresse, sont autant d'éléments qui contribuent fortement à rendre la vie dans la rue plus supportable. Il ne s'agit pas de dire qu'il ne faudrait plus garantir aux *bakoroman* ces droits fondamentaux indéniables que sont le droit à l'alimentation, la santé et la justice, mais simplement de pointer les rancœurs que peut provoquer localement le soutien massif apporté à des « délinquants » quand ces droits élémentaires sont très loin d'être accessibles à la majorité des Burkinabè, urbains comme ruraux. Ainsi, bien que les Ouagalais semblent ne pas vouloir s'aliéner la manne financière que représentent les enfants de la rue, le soutien institutionnel aux « petits bandits » quand les « braves citoyens » parviennent à peine se nourrir, suscite régulièrement colère et incompréhension. Les enfants apprennent donc à naviguer à vue entre un discours humanitaire qui affirme que les praticiens doivent s'adapter aux enfants dont le bien-être est donné comme prioritaire à celui des adultes, et la norme locale qui voudrait que les enfants se plient aux règles imposées par leurs aînés.

Malgré les espoirs suscités par la reconnaissance de l'agentivité enfantine [James, Prout, 1997 ; Honwana, De Boeck, 2005] et de leur capacité de création culturelle [Arléo, Delalande, 2010 ; Coquet, Macherel, 2013], les programmes de réinsertion continuent d'essayer de nombreux échecs. Certes ce renouveau théorique a été entendu et émaille désormais les discours et analyses institutionnelles. Mais le paradigme de l'enfant-acteur semble s'être largement superposé à des actions dont le fonctionnement est resté sensiblement le même²¹, contribuant à la cacophonie qui entoure les enfants de la rue, à la fois acteurs héroïques et victimes passives, innocents et coupables, suscitant indulgence bienveillante et répression

21. On pourrait d'ailleurs questionner jusqu'à la possibilité de concilier le paternalisme de l'aide avec la reconnaissance d'une agentivité propre.

violente, infinie miséricorde et exaspération morale. De fait, et peut-être en raison de la puissance des émotions contradictoires qu'ils suscitent, les enfants de la rue n'ont pas réellement bénéficié du dynamisme intellectuel qui avait souhaité rendre la parole aux enfants, au point qu'ils se détournent fréquemment des associations, jugées opportunistes, qui elles-mêmes se détournent des *bakoroman*, jugés ingrats.

Si les pratiques n'ont guère évolué, c'est peut-être parce que les changements de dénominations n'ont pas été accompagnés d'une véritable déconstruction de la catégorie « enfant de la rue » dont les contours sont restés inchangés, car invariablement définis à travers le prisme de l'enfance. Alors qu'une grande partie des individus en question se sont révélés être des adultes, mais aussi en raison de l'autonomie économique qu'ils revendiquent et de la débrouillardise qu'ils affichent, n'est-il pas temps de prendre du recul vis-à-vis d'une enfance irrémédiablement associée à l'idée de dépendance ?

Les bakoroman, une catégorie de migrants

Lorsque j'évoquai avec les *bakoroman* les causes de leur venue dans la rue, la pauvreté et l'instabilité familiale, bien qu'omniprésentes, ne semblaient pas constituer une explication suffisante. Au fil du temps, la diversité de leurs parcours laissait même entrevoir une motivation commune : la volonté de partir « se chercher », de gagner en expérience et de trouver du travail ; un rêve de réussite qui s'accomplirait le jour où ils pourraient revenir soutenir leur famille. Lors de leurs visites à leurs familles, leurs proches semblent d'ailleurs les traiter comme des migrants de retour plutôt que comme des enfants désobéissants ou des adolescents en crise. Même si ces interactions correspondent certainement aussi au désir des deux parties de garder la face, la fiction du migrant de retour indique que ces jeunes sont traités par leurs familles comme des individus autonomes, capables de se prendre en charge eux-mêmes ainsi que leurs parents, qui ont vis-à-vis d'eux des attentes de soutien financier fort éloignées de l'image innocente, dépendante et impotente de l'enfant tel qu'il est généralement représenté en Occident. Au lieu d'appréhender ces individus selon la perspective de l'enfance, de la marginalisation et de la pauvreté qui nous conduit nécessairement à interpréter leurs parcours comme la preuve d'une dissolution de la famille africaine, je propose donc d'analyser le *bakoro* comme un phénomène migratoire [Champy, 2015] afin de le replacer dans la continuité de pratiques historiquement documentées d'exode rural et de migrations de travail vers les plantations ivoiriennes dès l'âge de 14 ans [Boutillier, Quesnel, Vaugelade, 1985 ; Dacher, 2005, p. 332 ; Thorsen, 2009]. Le fait que les enfants travaillent n'est ainsi pas nécessairement considéré comme un fait problématique au niveau local. Dès l'âge de 5 ou 6 ans, les filles se voient confier de petits travaux domestiques ainsi que la surveillance des cadets, tandis que les garçons prennent graduellement la charge de la surveillance des troupeaux. Avec l'urbanisation, la monétarisation et la généralisation de l'emploi informel, les enfants ont commencé à contribuer de plus en plus au revenu familial par de petites activités rémunératrices. Au Burkina Faso, cette évolution apparaît

d'ailleurs dans la définition de la population en âge de travailler. Ainsi, le recensement de 1975 comptabilise les citoyens actifs à partir de l'âge de 15 ans. En 1985, cet âge est reculé à 10 ans, en 1996 à 6 ans, enfin en 2006 à l'âge de 5 ans. Parallèlement, le Code du travail a fait passer l'interdiction du travail des enfants de 15 à 16 ans. Les enfants paraissent ainsi tiraillés entre une demande familiale impérieuse de soutien économique et les injonctions du gouvernement qui rend l'école obligatoire et interdit le travail des enfants de moins de 16 ans sans pour autant donner aux familles les moyens matériels de respecter ces lois. Les enfants, du fait qu'ils ne sont pas légalement censés travailler, ne sont pas protégés par le droit du travail et se retrouvent souvent traités comme une main-d'œuvre corvéable à merci et presque gratuite. Certains espèrent alors trouver dans le *bakoro* une échappatoire et s'agrègent dans la rue à des réseaux marginaux, marqués par la consommation massive de drogue, une hiérarchie souple, une faible tolérance à la contrainte et l'accès à des gains d'argent relativement importants. Autant de caractéristiques qui compliquent leur réinsertion, d'autant plus que dans la rue, ils ont raté cette étape essentielle pour la suite, qui est celle de la formation, scolaire ou en apprentissage.

Conclusion

La question des définitions ne se limite donc pas à un simple problème épistémologique concernant le domaine de la recherche. Selon le principe de la performativité des discours, les identifications produisent les catégories qu'elles désignent au point que je me suis demandé si les « enfants de la rue » ne seraient pas simplement ceux que l'on a désignés comme tels, donnant une visibilité médiatique à certains individus tandis que d'autres, qui refusent d'être identifiés à cette catégorie, s'en trouvent exclus. La façon dont les *bakoroman* manipulent l'offre institutionnelle qui s'offre à eux structure largement la définition de leur expérience en instituant un champ d'échanges que leurs actions reproduisent. Si on admet l'hypothèse que « les enfants de la rue » ne représentent que ceux qui ont endossé le stigmate de la marginalité, nous comprenons mieux pourquoi *bakoro* et pratiques délinquantes semblent irrémédiablement liés.

Sans accusation ni complaisance, travailler sur les catégorisations permet de reposer le problème incontestable de la réinsertion de ces jeunes. Sortis du système normatif local fondé sur un principe hiérarchique qui impose aux cadets d'obéir sans discuter aux décisions de leurs aînés, les *bakoroman* constatent en effet avec amertume que malgré ses promesses, le paradigme des droits de l'enfant ne parvient pas non plus à les prendre en charge. Rejoignant certaines publications récentes veillant à rendre aux enfants burkinabè leur agentivité propre dans la construction du projet migratoire [de Lange, 2007 ; Hashim, Thorsen, 2011] le fait d'aborder les *bakoroman* comme des migrants venus « se chercher » en ville m'a permis de les analyser comme une catégorie de travailleurs dont il s'agirait de mieux assurer les droits [Invernizzi, 2003] plutôt que comme des marginaux. Sans non plus succomber à l'espoir de solutions trop simplistes, cesser de

condamner unilatéralement le travail des enfants et le cadre normatif de l'aïnesse permettrait de se défaire de cette indétermination de statut qui paralyse leur insertion. Prenant en compte à la fois leur désir et leur capacité réelle à accéder à l'autonomie, cette démarche pourra permettre à ces jeunes individus de déployer leur capacité d'action autrement que par la délinquance, tactique ultime que s'arrogent ceux qui se voient dépourvus de tout [de Certeau, 1990].

Bibliographie

- AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD), SAMUSOCIAL INTERNATIONAL [2011], « Les enfants des rues : de la prise en charge individuelle à la mise en place de politiques sociales », *Savoirs communs*, n° 12, Paris, 86 p.
- APTEKAR L. [1988], *Street children of Cali*, Durham, Duke university press, 235 p.
- ARIES P. [1960], *L'Enfant et la vie familiale sous l'ancien Régime*, Paris, Plon, 503 p.
- ARLEO A., DELALANDE J. (dir.) [2010], *Cultures enfantines. Universalité et diversité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 464 p.
- BAYART J.-F. [1999], « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, vol. 4, n° 5, p. 97-120.
- BOUTILLIER J.-L., QUESNEL A., VAUGELADE J. [1985], « La migration de la jeunesse du Burkina », in *Cahiers de l'ORSTOM*, vol. 21, n° 2-3, p. 243-249.
- CERTEAU (DE) M. [1990], *L'Invention du quotidien, I : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 349 p.
- CHAMPY M. [à paraître], « Ni enfants, ni adultes. Une lecture comparative de la "jeunesse" (Burkina Faso) », *Ateliers d'anthropologie*.
- CHAMPY M. [2015] « Des plantations ivoiriennes à la rue ouagalaise. Transmission silencieuse d'une tradition de mobilité », in BAUSSANT M., DOS SANTOS I., RIBERT E., RIVOAL I. (dir.), *Logique mémorielle et temporalités migratoires*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, p. 275-293.
- CHEVALIER J. (dir.) [1974], *Dictionnaire des symboles*, tome III, Paris, Seghers, 391 p.
- COQUET M., MACHEREL C. (dir.) [2013], *Enfances. Pratiques, croyances et inventions*, Paris, CNRS, 355 p.
- DACHER M. [2005], *Cent ans au village : chronique familiale gouin (Burkina Faso)*, Paris, Karthala, 399 p.
- DALLAPE F. [1990], *Enfants de la rue, enfants perdus ? Une expérience à Nairobi*, Dakar, ENDA, 183 p.
- GARCIA SANCHEZ J.G., LE MENER E., YARO I. [2009], *Les Mondes des bakoramans. Étude interactionniste sur les enfants des rues à Ouagadougou*, Ouagadougou, Samusocial international, 255 p.
- HASHIM I., THORSEN D. [2011], *Child migration in Africa*, London, Zed Books, 150 p.
- HÉRAULT G., ADESANMI P. [1997], *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*, Actes du symposium international d'Abidjan, 5-7 mai 1997, Ibadan, IFRA : <http://books.openedition.org/ifra/840?lang=fr> (page consultée le 10 janvier 2014).
- HONWANA A., BOECK (DE) F. (dir.) [2005], *Makers & breakers : Children & youth in postcolonial Africa*, Oxford, James Currey, 244 p.

- INVERNIZZI A. [2003], « Des enfants libérés de l'exploitation ou des travailleurs doublement discriminés ? Positions et oppositions sur le travail des enfants », *Déviance et société*, vol. 27, n° 4, p. 459-481.
- JAMES A., PROUT A. (dir.) [1997], *Constructing and reconstructing childhood : contemporary issues in the sociological study of childhood*, London, Falmer Press, 248 p.
- KOUADIO J.N. [2006], « Le nouchi et les rapports dioula-français », *Le français en Afrique*, n° 21, p. 177-191.
- LAFAGE S. [2002], « Le lexique français de Côte d'Ivoire. Appropriation et créativité », *Le français en Afrique*, n° 16-17, deux volumes, 863 p.
- LANGE (DE) A. [2007], « Child labour migration and trafficking in rural Burkina Faso », *International migration*, vol. 45, n° 2, p. 147-167.
- LATOUR (DE) E. [2001], « Métaphores familiales dans les ghettos de Côte d'Ivoire », *Autrepart*, n° 18, p. 151-168.
- LUCCHINI R. [1993], *Enfant de la rue : identité, sociabilité, drogue*, Genève, Droz, 248 p.
- LUCCHINI R. [1996], *Sociologie de la survie. L'enfant dans la rue*, Paris, PUF, 323 p.
- MARGUERAT Y., POITOU D. (dir.) [1994], *À l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*, Paris, Fayard, 627 p.
- MEESSEN V. [2003], *Qui-vive. Autoportrait des enfants des rues à Ouagadougou*, Bruxelles, La lettre volée (MSF), 296 p.
- MORELLE M. [2007], *La Rue des enfants, les enfants des rues*, Paris, CNRS, 282 p.
- PLOOG K. [2001], « Les bakroman abidjanais dans la dynamique de l'intégration urbaine », *Éducation et sociétés plurilingues*, n° 10, p. 55-67.
- NIKIEMA N., KINDA J. [1998], *Dictionnaire orthographique du mooré*, Ouagadougou, Sous-commission nationale du mooré, 1 303 p. + annexes.
- RIVARD J. [2004], « Des pratiques autour des jeunes/enfants des rues : une perspective internationale », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, n° 1, p. 126-148.
- SALMON-MARCHAT L. [2004], *Les Enfants de la rue à Abidjan*, Paris, L'Harmattan, 249 p.
- STÖCKLIN D. [2000], *Enfants des rues en Chine : une exploration sociologique*, Paris, Karthala, 368 p.
- SUREMAIN (DE) Ch.-E. [2006], « Affinité horizontale et stratégies de survie parmi les "enfants de la rue". La bande Solitarios à La Paz (Bolivie) », *Tiers monde*, vol. 47, n° 185, p. 113-132.
- TESSIER S. [1998], *À la recherche des enfants des rues*, Paris, Karthala, 477 p.
- THORSEN D. [2009], « L'échec de la famille traditionnelle ou l'étirement des relations familiales. L'exode des jeunes Burkinabè des zones rurales vers Ouagadougou et Abidjan », *Hommes et migrations*, n° 1279, p. 66-78.
- WANGRE N.J., MAIGA A. [2008], *Enfants des rues en Afrique. Le cas du Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, 217 p.